



CRITERIUM FEDERAL DEPARTEMENTAL

DOCUMENT DE REFERENCE : REGLEMENTS SPORTIFS FEDERAUX

Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches pour toute la compétition.

DEPARTEMENTALE 1 – Seniors & Juniors :

La division D1 est composée d'un groupe de 16 (4 poules de 4 joueurs). Dans chaque poule tous les joueurs se rencontrent et sont classés de 1 à 4. Puis il est attribué, une lettre A, B, C, D à chaque poule. Les poules 1 et 2 deviennent respectivement A et B, et pour les poules 3 et 4, un tirage au sort est effectué. Il est ensuite établi un tableau en double « K.O. » dans lequel tous les participants sont placés comme suit :

- a) Le 1^{er} de chaque poule est placé en ¼ de finale (côté gagnant partie droite du tableau)
- b) Les 2^{èmes} et 3^{èmes} de chaque poule disputent un 1/8 de finale en pré-tour, le vainqueur partant dans la partie droite côté gagnant, le battu partant dans la partie gauche côté perdant.
- c) Le 4^{ème} de chaque poule est placé en ¼ de finale (côté perdant soit partie gauche du tableau).

Chaque partie du tableau se déroule ensuite par élimination directe mais le perdant de chaque tour est replacé dans un « sous-tableau » ce qui permet d'obtenir un classement intégral de 1 à 16.

Pour les montants, de D1 en Régionale PACA, les quotas fixés par la Ligue sont donnés en annexe de ce règlement.

DEPARTEMENTALE 2, 3, 4, 5, x, – Seniors & Juniors :

A partir de la division D2 et suivantes, il sera créé autant de divisions à 16 joueurs que nécessaire. Le déroulement de l'épreuve pour ces divisions est identique à celui de la division D1.

Le nombre de montants dans la division supérieur est déterminé en fonction du nombre de participants à l'aide du tableau donné en annexe de ce règlement.

DERNIERE DIVISION DEPARTEMENTALE – Seniors & Juniors :

Pour la dernière division Dx, elle sera composée des engagés non retenus aux échelons supérieurs. Si le reliquat est inférieur à 4 joueurs, ils seront intégrés en surnombre à la division supérieure. En fonction du nombre de joueurs restant, un tableau en double «K.O. » de 16, 12, 8 ou poule unique de 6, 5, 4 sera mis en place.

DEPARTEMENTALE 1 – Cadets, Minimes, Benjamins & Poussins :

La catégorie Poussins sera organisée, s'il y a au minimum 6 joueurs ; sinon ils seront inclus dans la catégorie Benjamins.

La division D1 est composée d'un groupe de 12 (4 poules de 3 joueurs). Dans chaque poule tous les joueurs se rencontrent et sont classés de 1 à 3. Puis il est attribué, une lettre A, B, C, D à chaque poule. Les poules 1 et 2 deviennent respectivement A et B, et pour les poules 3 et 4, un tirage au sort est effectué. Il est ensuite établi un tableau en double « K.O. » dans lequel tous les participants sont placés comme suit :

- a) Le 1^{er} de chaque poule est placé en ¼ de finale (côté gagnant partie droite du tableau)
- b) Les 2^{èmes} et 3^{èmes} de chaque poule disputent un 1/8 de finale en pré-tour, le vainqueur partant dans la partie droite côté gagnant, le battu partant dans la partie gauche côté perdant.

Chaque partie du tableau se déroule ensuite par élimination directe mais le perdant de chaque tour est replacé dans un « sous-tableau » ce qui permet d'obtenir un classement intégral de 1 à 12.

Pour les montants de D1 en Régionale PACA dans les catégories Benjamins à Cadets, les quotas fixés par la Ligue sont donnés en fin de règlement.

Pour les montants de la catégorie poussin : le premier de D1 monte en D2 benjamin ou par défaut en D1 benjamin.

DEPARTEMENTALE 2, 3, 4, 5, x. – Cadets, Minimes, Benjamins & Poussins :

A partir de la division D2 et suivantes, il sera créé autant de divisions à 12 joueurs que nécessaire. Le déroulement de l'épreuve pour ces divisions est identique à celui de la division D1.

Le nombre de montants dans la division supérieur est déterminé en fonction du nombre de participants à l'aide du tableau donné en annexe de ce règlement.

DERNIERE DIVISION DEPARTEMENTALE – Cadets, Minimes, Benjamins & Poussins :

Pour la dernière division Dx, elle sera composée des engagés non retenus aux échelons supérieurs. Si le reliquat est inférieur à 4 joueurs, ils seront intégrés en surnombre à la division supérieure.

En fonction du nombre de joueurs restant, un tableau en double «K.O. » de 16, 12, 8 ou poule unique de 6, 5, 4 sera mis en place.

PRECISION CONCERNANT LA CONSTITUTION DES POULES

La constitution des poules est faite par la méthode du « serpent ». Les joueurs d'une même association ne pourront être inversés entre deux poules, sauf s'ils ont le même nombre de points. Par contre le moins bien classé dans la poule devra être placé de manière à rencontrer le joueur de son club au premier tour de poule.

La préparation du tour suivant est faite de la manière suivante : en début de saison, en fonction des points acquis lors de la saison précédente, tout en respectant les accessions du quatrième tour, puis pour les tours suivants

- a) Descendants de la division supérieure du tour précédent (dans l'ordre des places obtenues)
- b) Accédants à la division (montants de l'échelon inférieur du dernier tour)
- c) Les maintenus dans la division, nombre variable en fonction des montées de la division inférieure, les descendants de la division supérieure et les nouveaux inscrits.

FEMININES :

Le comité directeur du CDAM autorise les féminines classées de 5 à 12, à évoluer avec les messieurs : les Seniors Dames pour les divisions D3, D4, D5 etc. et les Juniors Filles pour les divisions D2, D3, etc.

La joueuse qui se trouve en seniors dans les 4 montants de D3 en D2, et en juniors dans les 4 montants de D2 en D1 montera automatiquement dans sa division régionale.

Le comité directeur du CDAM autorise les féminines, benjamins et poussines à évoluer avec les garçons de leur catégorie. La joueuse benjamine qui finira 1ère de la division 1 benjamin montera automatiquement en division benjamine régionale.

LES FORFAITS :

Les règlements fédéraux seront appliqués. Le forfait est considéré comme non excusé, si le joueur absent n'a pas avisé le responsable du critérium fédéral départemental, avant le jour de l'épreuve ou en cas de force majeure survenu au dernier moment, s'il n'a pas fourni de justificatif écrit au plus tard 8 jours après la compétition. Un forfait excusé par téléphone après la compétition ne pourra être pris en compte que s'il est suivi d'un justificatif manuscrit.

LES ABANDONS :

En poule, le joueur ne disputant pas une partie comptant pour la poule dans laquelle il était qualifié ou abandonnant au cours de celle-ci, marque 0 point pour le tour considéré et descend d'une division. Le classement de la poule est établi en annulant les résultats des parties auxquelles il a participé.

Tout joueur ne disputant pas une rencontre de classement ou abandonnant au cours de celle-ci, sera considéré comme battu 3/0 (résultat enregistré) et classé en conséquence.

Tout joueur ne disputant pas une partie comptant pour le tableau dans lequel il se trouve (simple ou K.O.) ou abandonnant au cours de celle-ci, est considéré battu 3/0 (résultat enregistré) et classé en conséquence.

LES RETARDS :

Si un joueur n'a pas signalé sa présence au J.A. (ou que sa participation n'est pas confirmée par une tierce personne) 15 mn après l'horaire indiqué pour l'appel des participants, il sera considéré forfait et les poules pourront être retirées si nécessaire. Si un joueur a été annoncé comme participant à la compétition, il sera forfait 15 mn après l'appel de sa première partie.

NOUVEL ENGAGE S'INSCRIVANT ou ARRIVANT AU 1^{er} TOUR

2 cas peuvent se présenter :

- 1.)** Le nouvel engagé a déjà des points en cas de mutation d'une autre ligue ou département :
Le joueur prendra la place qui lui revient vis-à-vis des règlements fédéraux.
- 2.)** Le nouvel engagé n'a pas de points : La Commission Sportive Départementale intégrera ce nouveau joueur par rapport à son classement, en principe il se placera derrière le dernier de son classement ayant des points, **au prorata de 3 maximum par division.**

NOUVEL ENGAGE S'INSCRIVANT ou ARRIVANT APRES LE 1^{er} TOUR

- 1.)** Le nouvel engagé a déjà des points d'un ou de plusieurs tours précédent, en cas de mutation d'une autre ligue ou département :
Le joueur prendra la place qui lui revient vis-à-vis des règlements fédéraux.
- 2.)** Le nouvel engagé n'a pas de points : il sera intégré dans la dernière division de sa catégorie.

AMENDE

Pour tout joueur non excusé avant le commencement de l'épreuve, auprès du responsable de l'épreuve ou du juge arbitre le jour même, le club sera imputé d'une amende de 10 € par joueur non excusé.

AMENAGEMENT DE LA COMPETITION Nombre de participants par échelons et catégories.

Par principe et par choix départemental, les « Départementales 1 » de chaque catégorie sont à 16 joueurs (pour les catégories Seniors et Juniors) ou 12 joueurs (pour les catégories Cadets, Minimes, Benjamins et Poussins) et le tableau donné en annexe a pour vocation d'aider le juge-arbitre pour les divisions inférieures lorsque le nombre des joueurs restant (le reliquat) ne permet plus de faire une « Départementale x » à 16 ou 12 joueurs.



Dans le cas de la dernière division, il se peut que le juge-arbitre soit obligé de prendre des joueurs de l'avant dernière division pour établir sa poule unique.

Le délégué du C.D.A.M, en concertation avec le Juge-Arbitre et le responsable de l'épreuve, décidera, le jour même, de la meilleure formule à adapter.

La Commission Sportive Départementale

Coordonnées du Responsable Départemental :

Mr Michel TOUSSAINT 39 Bd Impératrice Eugénie 06200 NICE

 : 09.50.10.60.77 –  : 06.63.11.48.46 – Courriel : Michel.Toussaint@ac-nice.fr

ANNEXE

Aide pour les aménagements de la compétition

	Si vous avez entre 13 et 16 joueurs	Si vous avez entre 9 et 12 joueurs	Si vous avez entre 7 et 8 joueurs	Si vous avez de 6 à 4 joueurs
D.1. Poussins Benjamins Minimes Cadets		4 poules de 3 + Tableau K.O. A 12 joueurs	2 poules de 4 + Tableau K.O. A 8 joueurs	Poule Unique
D.x. Poussins Benjamins Minimes Cadets		4 poules de 3 + Tableau K.O. A 12 joueurs	2 poules de 4 + Tableau K.O. A 8 joueurs	Poule Unique
D.1. Juniors & Seniors	4 poules de 4 + Tableau K.O. 16 joueurs	2 poules de 6 + rencontres croisées 1 ^{er} de A contre 2 ^{ème} de B, et ainsi de suite... + rencontres de classement	2 poules de 4 + Tableau K.O. A 8 joueurs	Poule Unique
Dx. Juniors & Seniors	4 poules de 4 + Tableau K.O. A 16 joueurs	2 poules de 6 + rencontres croisées 1 ^{er} de A contre 2 ^{ème} de B, et ainsi de suite... + rencontres de classement	2 poules de 4 + Tableau K.O. A 8 joueurs	Poule Unique

MONTANTS

Au Tour suivant de D.1. En Régional

Seniors	Juniors	Cadets	Minimes	Benjamins
D.1	D.1	D.1	D.1	D.1
2	1	1	1	1

En fonction des quotas dans chaque catégorie lors de la saison précédente, une montée supplémentaire en Régional pourra être accordée chaque saison. Un tableau définitif donnant le nombre de montées sera diffusé en début de saison.

Nb de montées de D1 poussins en D2 Benjamins : 1

MONTANTS

des D.2, D.3 et Dx au niveau supérieur

De 4 à 6 Joueurs	1
De 7 à 8 Joueurs	2
De 9 à 12 Joueurs	3
De 13 à 16 Joueurs	4